

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 19 décembre 2019

DÉLIBÉRATION N° **CD-2019/12/19-1/02****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20191219-lmc100000020058-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2019

Réception Préfet : 24/12/2019

Publication RAAD : 24/12/2019

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture
Rapporteur : LAVENKA Olivier

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : LUCZAK Daisy

OBJET : Budget primitif 2020 : Développement territorial - Agriculture.

Le Département souhaite poursuivre ses actions en faveur du maintien et de la diversification de l'activité agricole sur son territoire et mener en ce sens une politique agricole ambitieuse, en poursuivant notamment son intervention dans les domaines économique et partenarial.

Ainsi, en investissement, il est proposé la création de deux autorisations de programme, l'une en lien avec le soutien à la Chambre d'agriculture de région Île-de-France, dont le partenariat sera renouvelé en 2020, d'un montant de 1 241 000 € ; l'autre relative à la poursuite du projet de Plateforme seine-et-marnaise de regroupement, transformation et conditionnement des produits agricoles de proximité pour l'approvisionnement des cantines des collèges, lycées et de la restauration collective, soit 2 000 000 €. Cette dernière AP en sus des AP précédentes relatives à ce dossier permettront de concrétiser la création de la structure juridique de la plateforme (SPL) et le lancement de la phase d'études opérationnelles.

Les crédits de paiement 2020, toutes opérations confondues, s'élèvent à 3 171 303 €.

Concernant le fonctionnement, la poursuite des divers partenariats actuels est prévue, dont celui avec la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France ainsi que les soutiens financiers aux agriculteurs victimes d'inondations et à la filière forêt-bois.

Les crédits de paiement 2020, toutes opérations confondues s'élèvent à 708 555 €.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2020 des opérations suivantes :

Domaines	Actions	Opérations	Montant de l'opération (en Euros)
Agriculture	Agriculture	Chambre Agriculture - Aide à l'investissement	1 241 000
		Plateforme d'approvisionnement	2 000 000

Article 2 : de créer les enveloppes de subventions 2020 suivantes :

Enveloppes de subventions de fonctionnement (en Euros)	2020
Agriculture/subventions diverses	131 990
Chambre d'agriculture/convention d'objectifs	461 800
Fonds d'indemnisation agricole/zones inondables	35 000
Partenariats filière bois	59 600

Adopté à la majorité

Ont voté POUR (37) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
M. Arnaud de BELENET
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT qui a donné pouvoir à Mme Sarah LACROIX
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Martine DUVERNOIS
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO qui a donné pouvoir à M. Ugo PEZZETTA
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD

Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (8) :

M. Bernard CORNEILLE qui a donné pouvoir à Mme Marianne MARGATÉ
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Vincent ÉBLÉ
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Marianne MARGATÉ
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Jean LAVIOLETTE

Se sont ABSTENUS (0) :

A été absent (1) :

M. Pierre BACQUÉ



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne